

Paris le 26 septembre 2024

## L'association Prévention et Modération lance une campagne pilote dans les bars de 8 villes de France, appelant à la consommation responsable

Lieux de convivialité et de détente, profondément ancrés dans notre culture, les bars sont propices à la consommation de boissons alcoolisées. L'association Prévention et Modération se mobilise à partir du 26 septembre, et pour 56 jours, en lançant une campagne grand public et digitale dans plus de 90 bars partenaires. Son objectif : diffuser un message de sensibilisation positif, appelant chacune et chacun à la consommation modérée et responsable.

Fondée par les trois fédérations professionnelles représentant les producteurs de bières, spiritueux et vins d'apéritif, Prévention et Modération est l'association française chargée de promouvoir la consommation responsable, de prévenir la consommation à risque, et de mieux faire connaître les repères de consommation issus des autorités sanitaires.

L'association est à l'initiative de cette campagne, déployée dans les huit plus grandes villes de France (Paris, Lyon, Marseille, Rennes Nantes, Lille, Strasbourg, Bordeaux) et diffusée sur des écrans Little Corner. Le message se veut simple, impactant et positif en s'affichant ainsi : « *Consommez modérément, profitez pleinement !* ». Cette invitation à la modération est par ailleurs accompagnée d'une incitation à consommer une boisson non alcoolisée entre deux boissons alcoolisées.

Prévention et Modération et l'ensemble de ses adhérents n'ont de cesse de rappeler l'importance, pour les consommateurs de boissons alcoolisées, de respecter les repères de consommation et les bonnes pratiques :

- pas plus de 10 verres par semaine, sans dépasser deux par jour, et minimum deux jours par semaine sans alcool ;
- l'abstinence en situation de grossesse, d'allaitement, pendant l'enfance et l'adolescence ;
- ne pas conduire après avoir consommé de boissons alcoolisées.

« *Chez Prévention et Modération, nous avons la conviction que les producteurs et distributeurs de boissons alcoolisées ont une responsabilité dans la promotion de la consommation responsable. Cette campagne de sensibilisation, que nous déployons dans des bars de huit grandes villes françaises, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Pour que notre action de terrain soit la plus efficace possible, nous évaluerons par ailleurs son impact sur les publics visés, en particulier auprès des jeunes en cette rentrée universitaire, par l'intermédiaire d'un organisme évaluateur indépendant. Si le résultat s'avère positif, nous envisagerons le lancement de campagnes de plus grande ampleur.* » (Agnès d'Anthonay, Présidente de Prévention et Modération)

## A propos de Prévention et Modération

*Prévention et Modération est l'association française chargée, auprès des consommateurs de boissons alcoolisées, de promouvoir la consommation responsable, de prévenir la consommation à risque et de mieux faire connaître les repères de consommation issus des autorités sanitaires.*

*Créée par les trois fédérations professionnelles des bières, des spiritueux et des vins d'apéritif, elle tire sa valeur ajoutée d'une bonne connaissance des consommateurs et des circonstances de leur consommation, et de 35 ans d'expérience reconnue dans la prévention ciblée auprès des publics à risque.*